



LES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 5 AVRIL 2022

➤ **Fixations des taux des taxes foncières**

Le Conseil Municipal, après en avoir débattu décide de ne pas augmenter les taux d'imposition en 2022 à savoir :

Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB) : 23,04 %

Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties (TFPNB): 48,23 %

➤ **Fixations des tarifs de location des biens communaux**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré maintient les tarifs pour le fermage comme suit :

- Catégorie AL (terre labourable) 2,40 €/are
- Catégorie A (prairie de bonne qualité avec peu de pente) 2,10 €/are
- Catégorie B (prairie de bonne qualité avec pente) 1,88 €/are
- Catégorie C (prairie de moins bonne qualité) 1,46 €/are
- Catégorie D (...) 0,94 €/are
- Catégorie E (forêt) 0,52 €/are

➤ **Amortissements et neutralisations des subventions d'équipements**

En complément des écritures de régularisation des opérations pour compte de tiers effectuées en 2021 à la demande de la Trésorerie de Saverne, nous devons procéder à l'amortissement de cette régularisation et à sa neutralisation comptable.

Les écritures prévues au budget 2022 de la Commune sont les suivantes :

Amortissements : Article 2804182 :	+ 153 100 €
Dotations aux amortissements : Article 6811 :	- 153 100 €
Neutralisations des dotations aux amortissements : Article 7768 :	+ 153 100 €
Neutralisations des amortissements : Article 198:	- 153 100 €

➤ **Participation aux travaux de voirie : rue du Koppenberg, rue des Vignes, rue des Jardins et rue du Stade**

Les travaux de premier établissement des rues du villages étant achevés, le Conseil Municipal valide le calcul de la participation aux travaux des propriétaires de terrains sur-bâti comme suit :

Rue du Koppenberg : 69,36 €/ml	Rue des Vignes : 51,13 €/ml
Rue des Jardins : 41,43 €/ml	Rue du Stade : 63,57 €/ml

➤ **Budget primitif 2022 de la Commune**

Suite au débat d'orientation budgétaire présenté en séance du 21 février dernier, le Maire présente le budget 2022 qui a été adopté comme suit :

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	900 600 €	778 400 €
Recettes	900 600 €	778 400 €

➤ **Travaux d'installation d'un système de vidéoprotection**

En raison des différents incidents enregistrés à proximité des bâtiments publics, le Conseil Municipal décide la mise en place d'un système de vidéoprotection pour la mairie, la salle polyvalente et la place de l'église. L'entreprise retenue est Domosécurité Sas de Schaffhouse/Zorn pour un montant d'environ 13 400 € HT. La commune attend une subvention de la Région de l'ordre de 6 700 €.

➤ **Remplacement du copieur de la mairie**

Le Conseil Municipal opte pour le remplacement du copieur de la mairie pour un montant de 2 600 € HT. L'actuel copieur sera mis à disposition de l'école élémentaire.

➤ **Demandes de subventions**

Le Maire soumet aux membres du Conseil Municipal plusieurs demandes de subventions. Les subventions attribuées sont les suivantes :

Caritas Antenne de Hochfelden : 400 €
Association « 1 Rose, 1 Espoir » : 100 €
Association « La Hochfeldoise » : 100 €

➤ Avis sur des permis de démolir

Le Conseil Municipal donne un avis favorable aux demandes de permis de démolir suivantes :

M. Antoine BURG, 77 rue principale : démolition partielle d'un poulailler avec abaissement de la toiture sur la partie restante

M. Bernard WIESER, 83 rue Principale : démolition d'un appentis et suppression d'une toiture en tôle au 83 A rue Principale.

➤ Travaux de marquages au sol et remplacement de signalisations routières

Le Conseil Municipal fixe une enveloppe de 1000 € HT pour effectuer les travaux de marquages au sol et de remplacement des panneaux de signalisation. Les devis sont en cours et les travaux seront attribués à l'entreprise la moins disante.

➤ Création d'une Maison d'Assistants Maternelles

Après avoir entendu l'exposé du Maire concernant les différentes candidatures reçues pour la transformation de l'école maternelle après l'ouverture du Groupe Scolaire intercommunal Nord, le Conseil Municipal a retenu le projet de création d'une Maison d'Assistants Maternelles intitulé « La Bel'Escale »

ETAT CIVIL

Naissance :

14/02/2022 : **Abdullah BRAHIMI**, fils de Amirouche BRAHIMI et Sarah EL HAMLILI, 5 rue de la Pluie.

Bienvenue à lui et félicitations aux heureux parents !

COMMUNIQUES

Second tour de l'Election Présidentielle



Le bureau de vote de la maternelle sera ouvert le dimanche **24 avril 2022 de 8h à 19h** pour le second tour de l'élection présidentielle. Vous ne pouvez pas vous déplacer ? Pensez à faire une procuration !

A noter sur
votre agenda

Inscriptions au restaurant scolaire



Les dossiers d'inscription au restaurant scolaire pour l'année 2022-2023 seront **en ligne** sur le site de la mairie de Minversheim à compter **du 2 mai 2022** avec un retour pour le 23 mai au plus tard.

ASCLM : Week end festif



L'Association Sports Culture et Loisirs de Minversheim organise un week-end festif les 7 et 8 mai 2022.

Samedi 7 mai à partir de 21h à la salle polyvalente : soirée « Années 80 » animée par DJ Eric – buvette et petite restauration sur place.

Dimanche 8 mai : marche populaire, expositions de véhicules anciens et de prestige, marché du terroir, tournoi de pétanque et animations enfants (structures gonflables et atelier maquillage) – buvette et restauration tout au long de la journée. Au menu : assiette strasbourgeoise, knacks, burger-frites et grillades.

Toute l'équipe a hâte de vous retrouver et compte sur votre présence !

Ensemble, faisons vivre notre village !

Mireille ADAM, présidente



Les inscriptions à l'école maternelle auront lieu **le jeudi 12 mai 2022** (sur rendez-vous à prendre **au 03.88.51.58.07**).

Veuillez vous munir du carnet de santé de l'enfant, du certificat d'inscription à retirer préalablement en mairie et d'un certificat médical attestant que les 11 vaccins obligatoires ont été administrés à l'enfant.



Nous vous proposons de participer à l'opération « Nettoyage de Printemps »

le samedi 14 mai 2022

L'équipe municipale vous donne rendez-vous à **9h à la salle polyvalente**. Les sacs poubelles seront fournis, merci de vous munir de gilets fluos et de gants. La commune pourra, le cas échéant, fournir quelques gilets pour ceux qui n'en auraient pas.

Par petits groupes (5-6 personnes max), il s'agira de ramasser les déchets laissés à l'abandon dans et autour de la commune. Les enfants devront être accompagnés d'un adulte.

Si vous souhaitez participer à l'opération, merci de bien vouloir **vous inscrire avant le 30 avril** en appelant la mairie au 03.88.51.62.63 ou par mail : mairie.minversheim@payszorn.com

A l'issue de la matinée de travaux, une collation sera offerte aux participants.

Merci pour votre participation à cette opération !



Rattrapage des Collectes

En raison des jours fériés, les ordures ménagères seront ramassées les **samedis 16 et 23 avril 2022** et la poubelle de tri sélectif le **vendredi 22 avril 2022**.

Collecte de l'Association « Une Rose, un Espoir »

Le **samedi 30 avril 2022**, les motards de l'Association « Une Rose, Un espoir » passeront à Minversheim pour récolter des dons au profit de la lutte contre le cancer. Merci de leur réserver un accueil chaleureux !



Don du Sang



La prochaine collecte de sang aura lieu le **lundi 30 mai de 17h à 20h** à la salle polyvalente.

Venez nombreux !

Les Elections Législatives



Les prochaines élections législatives auront lieu les **dimanches 12 et 19 juin 2022**. Les personnes qui ne sont pas encore inscrites sur la liste électorale de la commune peuvent le faire à compter du lundi 25 avril 2022.

Une sportive à l'honneur

Alice Scheer, après être devenue championne du Bas Rhin il y a deux semaines de cela, a été sacrée championne d'Alsace de Gymnastique Artistique Féminine ce week-end et se qualifie de ce fait pour le championnat de zone Grand Est (compétition qui aura lieu à Lunéville le 22/05/2022).

Félicitations et bonne chance pour la suite de la compétition !



REMERCIEMENTS

Décorations de Pâques

Après le succès des décorations de Noël, les membres du Conseil Municipal ont confectionné des lapins et des œufs ! Ces derniers ont été décorés avec beaucoup de soins par les élèves de l'école de Minversheim et viennent agrémenter les places et rues du village. En remerciement de la part de la mairie, chaque artiste s'est vu remettre un lapin en chocolat!



Le Maire, Les Adjoints, les Membres du Conseil
Municipal et le Personnel Communal vous
souhaitent de
Joyeuses Fêtes de Pâques !

Prenez bien soin de vous et de vos proches!



NOUS CONTACTER

Mairie :

Secrétaire : Sandrine Sneij Tél. : 03.88.51.62.63

Courriel : mairie.minversheim@payszorn.com

Site Internet : <https://www.minversheim.payszorn.com>

Permanences : lundi de 14 h à 16h , mardi et vendredi de 17h à 19h ou sur RDV

Le Maire :

Bernard Lienhard

06.70.38.19.63

bernard.lienhard@estvideo.fr

Les Adjoints :

Franck Lang

06.85.58.20.42

franlang@estvideo.fr

Pascal Maillet

06.99.53.84.66

p.m.a@free.fr

Brigitte Vacelet

06.06.84.11.99

brigitte.vacelet355@orange.fr

Fermeture du
secrétariat de
Mairie du 19 au
24 avril 2022

